

# ÉCOLE DE DANSE

TAXE D'APPRENTISSAGE 2019



# / Former les futurs danseurs du Ballet de l'Opéra ...

## / UNE FORMATION D'EXCELLENCE

### Volet artistique

- ◆ Apprentissage du répertoire classique français
- ◆ Découvertes d'œuvres chorégraphiques modernes et contemporaines
- ◆ Enseignements complémentaires (musique, mime, comédie, histoire de la danse, anatomie, préparation physique, jazz, expression musicale, danses contemporaine, folklorique et baroque)

### Volet académique

- ◆ Enseignement général de l'Éducation Nationale, du CE2 au BAC littéraire
- ◆ Obtention du Diplôme National Supérieur Professionnel de Danseur

## / L'ÉCOLE DE DANSE EN CHIFFRES



**150 élèves**  
filles & garçons



**8 à 10 ans**  
de formation

**91%**

des danseurs du Ballet  
de l'Opéra issus de  
l'École de Danse

## / L'EXPÉRIENCE DE LA SCÈNE

**Septembre**

Défilé du Ballet  
de l'Opéra

**Printemps**

Spectacle de  
l'École de Danse  
au Palais Garnier

**Décembre**

Démonstrations de  
l'École de Danse

**Au long de l'année**

Productions du  
Ballet de l'Opéra

Tournées en France et  
à l'étranger

# ... avec le soutien de votre entreprise

## LE MOT DE LA DIRECTRICE

“ En choisissant notre école, vous contribuez à l'excellence de l'école classique française, au maintien d'un enseignement de la danse académique classique gratuit et d'une prise en charge globale des élèves dans un environnement conçu à cet effet.

Nous remercions les entreprises qui nous accompagnent dans notre mission : transmettre la tradition française à ses futurs élèves. ”

Élisabeth Platel

Directrice de l'École de Danse

## / LES PROJETS À FINANCER PAR LA TAXE EN 2019

### Projets pédagogiques

- ◆ Échanges interculturels
- ◆ Master-classes à Nanterre, avec des professeurs de renommée internationale
- ◆ Cours de français pour les élèves étrangers
- ◆ Sorties pédagogiques



Un programme d'échanges d'élèves a été mis en place avec les grandes écoles mondiales.

L'objectif :

- **échanger** avec de grands artistes
- **découvrir** de nouveaux répertoires
- **stimuler** l'ouverture culturelle
- **participer** aux stages d'été

Grâce à votre soutien, ce projet sera poursuivi en 2019.

### Achat de matériel de formation

- ◆ Costumes de répétitions, accessoires
- ◆ Barres de danse mobiles
- ◆ Tutus
- ◆ Survêtements, tuniques et collants annuels
- ◆ Matériel de sport
- ◆ Chaussons et pointes



Un matériel indispensable que l'École doit continuellement renouveler.

Tous les mois :

- les élèves utilisent 2 à 3 paires de demi-pointes.
- les jeunes danseuses utilisent 4 à 5 paires de pointes.



## COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ÉCOLE DE DANSE ?

L'École de Danse est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre de la catégorie B du barème.

Si vous fléchez votre taxe vers l'École de Danse, indiquez votre choix à votre Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA), avant le **28 février 2019**.

Les informations à transmettre à votre organisme collecteur:

- **Dénomination** : École de Danse de l'Opéra national de Paris
- **Code UAI** : 0922579D
- **Catégorie sélectionnée** : catégorie B

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer des **montants que vous souhaitez nous affecter** et de nous communiquer le **nom de votre organisme collecteur**.

ÉCOLE  
DE DANSE

**OPÉRA**  
NATIONAL  
DE PARIS

CONTACT TAXE  
D'APPRENTISSAGE

Tél.: 01 40 01 80 00  
ecolededanse@operadeparis.fr

ÉCOLE DE DANSE  
DE L'OPÉRA DE PARIS

20 allée de la Danse  
92000 Nanterre